

Chère Soiséenne, Cher Soiséen,

Dans le prolongement du Plan de Continuité d'Activité (P.C.A.) mis en place par votre Municipalité dès le 17 mars écoulé, nous vous faisons parvenir sous pli deux (02) masques lavables et donc réutilisables. Ces équipements ont été acquis par votre commune.

Si votre composition familiale dépasse ce nombre, vous trouverez dans ce même pli les instructions à suivre pour compléter rapidement votre dotation. Les données nécessaires demandées ne seront en aucun cas conservées car immédiatement détruites après utilisation, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

Enfin, gardez présent à l'esprit, que selon les dernières recommandations des autorités médicales, le port du masque ne constitue pas un bouclier absolu contre le coronavirus. Il ne dispense pas de continuer à observer les gestes barrières dont il est un complément.

Continuez, Chère Soiséenne, Cher Soiséen, à prendre soin de vous ; nos efforts collectifs finiront par prendre le dessus!

Bien à Vous,



MODALITÉS DE RETRAIT DES MASQUES COMPLÉMENTAIRES

PIÈCES JUSTIFICATIVES:

- · Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile au nom du demandeur
- Justificatif de la composition du foyer (livret de famille, attestation assurance maladie, attestation CAF, certificat de scolarité,)
- Formulaire de retrait (au verso) complété

Vous habitez dans la partie NORD de la commune *en bleu sur la carte* :

• Lieu de retrait : GYMNASE SCHWEITZER

Vous habitez dans la partie SUD de la commune, y compris la RD 928 (avenue de Paris et avenue du Général Leclerc) côtés pairs et impairs en vert sur la carte:

Lieu de retrait : GYMNASE DESCARTES



DATES, RÉPARTITION ET HORAIRES DE DISTRIBUTION (pour les deux lieux de retrait) :

Afin de fluidifer la distribution, les masques seront remis les jours suivants selon l'ordre alphabétique des noms de famille des demandeurs :

Horaires: de 9h à 17h sans interruption

NOTICE

- Ces masques, agréés par l'IFTH et conformes aux normes AFNOR, sont lavables et réutilisables. Composés à 100% de coton, 180g/m², ils sont fabriqués par des ateliers français.
- Ils sont exclusivement réservés à des Usages Non Sanitaires (UNS), et sont destinés à prévenir les projections de gouttelettes. Leur utilisation s'inscrit dans la stricte application des mesures liées aux gestes barrières.
- Avant toute manipulation, utilisation ou entretien de votre masque, il convient de se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique.
- Les lavages à 60°C, en machine ou à la main, sont nécessaires pour le désinfecter avant sa première utilisation et après utilisation. Ne pas faire sécher au sèche-linge. Repassage recommandé.
- L'usage d'un filet à linge est fortement recommandé afin de limiter l'effilochage.

Dans ces conditions, le masque peut être utilisé une trentaine de fois.

Astuce: passer un désinfectant type alcool avant de le laver.

X

FORMULAIRE DE RETRAIT DES MASQUES COMPLÉMENTAIRES

NOM ET PRÉNOM DU DEMANDEUR :
Adresse:
Nombre de masques complémentaires :
Nom et prénom du bénéficiaire n°1 :
Nom et prénom du bénéficiaire n°2 :
Nom et prénom du bénéficiaire n°3 :
Nom et prénom du bénéficiaire n°4 :
Nom et prénom du bénéficiaire n°5 :
Nom et prénom du bénéficiaire n°6 :
Nom et prénom du bénéficiaire n°7 :